47e ANNÉE. — N° 16.416

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	6 »	11 f.	22 f.
France et Colonies...	6 50	12 f.	24 f.
Etranger.....	9 »	18 f.	36 f.

12e EDITION — 5 H. MATIN

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

MARDI 12 JUIN 1917 — SAINT GUY

SOLEIL: lever 5 h. 17; couch. 8 h. 46
LUNE: D. Q. le 12; nouvelle le 19

La Crise espagnole

Les événements se précipitent en Espagne. Ils sont déjà bien graves aujourd'hui, ils peuvent l'être bien plus demain. Quand dans une nation l'armée se mêle aux choses de la politique, on peut tout craindre de leur développement. Un point est acquis pour le moment : c'est que le parti libéral n'est plus au pouvoir. Après le comte de Romanones, M. Garcia Prieto s'est vu dans l'obligation d'offrir sa démission et celle de ses collègues du ministère, au roi, qui l'a acceptée. Et ce sont les conservateurs qui, en la personne de M. Dato, prennent en mains la conduite des affaires publiques.

Ce changement de cabinet sera-t-il de nature à donner satisfaction au corps des officiers ? Nous en doutons beaucoup. Ce n'est pas un changement du personnel dirigeant que réclament les officiers de Barcelone, qui paraissent porter la parole en ces circonstances tragiques au nom de leurs camarades de toutes les garnisons de la Péninsule; ils demandent que satisfaction soit immédiatement donnée aux doléances qui font l'objet de la pétition adressée par eux en haut lieu. Or, ces doléances sont telles que ni M. Dato ni tout autre chef du gouvernement ne peuvent leur réserver l'accueil qui leur agréerait.

Elles portent notamment sur une révision des grades pour certains généraux qui, d'après ce que prétendent les pétitionnaires, ne les auraient acquis ni par la transcendance de leurs mérites ni par le nombre de leurs années de service. Or, les officiers se déclarent résolus à exiger que la justice et l'équité règnent désormais seules dans l'armée. Ce sont de nobles aspirations sans doute. Mais elles constituent un programme qu'il paraît difficile d'exécuter dans les vingt-quatre heures. Il est permis de douter que M. Dato soit le magicien capable d'un pareil tour de force. Et alors, que va-t-il arriver ? Nous nous bornons à poser la question. Ce n'est pas en mettant simplement la neutralité dans son bagage ministériel qu'on parviendra à parer à toutes les menaces qui se dressent.

Les plaintes des officiers ont provoqué, en effet, les plaintes des magistrats et des professeurs ou du moins des journaux qui passent pour connaître les milieux du Palais et de l'Université. Là aussi les injustices et les abus de pouvoir ont accumulé la colère dans les cœurs. Un ferment révolutionnaire se propage ainsi au sein des administrations publiques. Et ce qui assombrit encore la situation, c'est que les masses laborieuses, privées de travail et talonnées par la faim par suite de la cherté croissante des vivres, sont prêtes à toutes les éventualités. L'Union générale des travailleurs, dans une réunion de ces jours derniers, en a averti les pouvoirs publics en reconnaissant que le problème soulevé par la Junte de défense de l'arme de l'infanterie de Barcelone affecte le corps social tout entier, et spécialement le prolétariat.

Si par leur attitude les officiers donnent des gages de leur sincérité, c'est-à-dire s'ils démontrent qu'ils cherchent uniquement à défendre leurs intérêts professionnels, alors les travailleurs feront à leur tour valoir leurs griefs. Entendez par là qu'ils ne reculeront pas au besoin devant une déclaration de grève générale. Si, au contraire, il résulte des faits et gestes des officiers qu'ils cherchent à jouer un rôle politique, alors les travailleurs n'hésiteront pas à se jeter dans la bagarre. Dans les deux cas, ce sont des nuages bien noirs qui s'amoncellent à l'horizon. Nous ne croyons pas que l'Espagne se soit, depuis bien longtemps au moins, trouvée en présence de difficultés aussi nombreuses et aussi graves, si l'on ajoute à tant d'embarras les embarras que lui suscite journellement l'Allemagne. La neutralité lui a déjà coûté 38 navires coulés au fond de la mer par les sous-marins teutons et une quinzaine de ses nationaux assassinés par les bandits de von Tirpitz. La Couronne vient de charger M. Dato de trouver la solution d'une situation aussi grosse de redoutables complications. Nous souhaitons qu'il réussisse dans sa tâche.

Alban DERROJA.

M. Dato accepte de former le Cabinet

Madrid, 10 juin. — M. Dato, en sortant du palais du roi, a déclaré qu'il acceptait de former le cabinet.

LE NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL

Madrid, 10 juin. — M. Eduardo Dato, qui a été chargé par le roi de constituer le nouveau ministère, est le chef des conservateurs libéraux. Constamment attaché à ce parti, il y a apporté, continuant ainsi les traditions de Canovas del Castillo, un large esprit de libéralisme joint à un grand sens politique. Lorsque, en 1909, M. Maura adopta les conceptions des ultraconservateurs, M. Dato fut porté par un vote unanime à la tête du parti et le programme qu'il publia à cette occasion avait une nuance libérale fortement accusée.

M. Dato est neutraliste. Il a affirmé de nouveau cette attitude dans ses déclarations de Séville le 9 mai dernier, mais le nouveau président du Conseil est bien connu pour ses sentiments de grande francophilie.

M. Eduardo Dato est docteur en droit et compte parmi les jurisconsultes les plus éminents de l'Espagne. Tout particulièrement attaché aux idées de progrès social, il est considéré dans son pays à la fois comme le propagandiste enthousiaste et le juste metteur au point des réformes sociales. C'est à son initiative qu'est due la majeure partie des lois faites au profit des ouvriers pour la réglementation du travail et de ses rapports avec le capital.

M. Dato a été président du Conseil d'octobre 1915 à mai 1916.

DECLARATIONS DE M. DATO

Madrid, 11 juin. — M. Dato s'est entretenu hier dans la soirée avec plusieurs personnalités de son parti, et n'est rentré à son domicile qu'à une heure du matin. M. Dato a déclaré aux journalistes que le parti conservateur poursuivrait sa politique traditionnelle. Dans ces moments difficiles pour la patrie et la monarchie, il ne peut pas refuser de prêter son concours.

M. Dato espère pouvoir compter sur l'opinion publique en présence des difficultés actuelles.

M. Dato a ajouté qu'aujourd'hui à midi, après s'être entretenu avec plusieurs personnalités politiques, il se rendra au palais afin de soumettre à l'approbation royale la liste du nouveau cabinet, lequel prêtera serment au début de l'après-midi.

M. DE ROMANONES ET M. PRIETO

Madrid, 11 juin. — On attribue à l'attitude du comte de Romanones la décision prise par M. Garcia Prieto de renoncer au pouvoir. L'ex-président du conseil avait en effet déclaré, dans une lettre adressée au président démissionnaire, qu'il n'entendait soutenir qu'un cabinet qui assurerait la suprématie du pouvoir civil. Devant les difficultés inévitables qu'il prévoyait dans le maintien de l'union dans le parti libéral, M. Garcia Prieto a préféré décliner la proposition du roi.

QUE VA FAIRE M. MAURA ?

Madrid, 11 juin. — M. Maura, qui devait assister à un banquet, s'est excusé par une lettre dont voici un passage : « Aujourd'hui a été pour moi une journée très fatigante; demain, dès la première heure, j'aurai aussi à remplir des devoirs exceptionnels. »

UNE PROTESTATION

Madrid, 11 juin. — Dans la soirée, lorsque la nouvelle de la solution de la crise fut connue des partisans de M. Maura, ceux-ci se livrèrent à des manifestations et envoyèrent une lettre à M. Maura. Cette lettre, qui a le caractère d'un ultimatum, engage ce dernier à adhérer à leur protestation.

LES MAURISTES CONTRE LE CABINET DATO

« El País » rend compte de scènes scandaleuses qui se sont déroulées hier soir au Cercle de la Jeunesse mauriste, et qui font ce matin l'objet des commentaires les plus sévères.

Les représentants de la Jeunesse mauriste qui stationnaient hier en groupes compacts devant le palais royal durant les consultations politiques, furent les premiers à se rendre au Cercle lorsque la nouvelle fut connue que M. Dato était chargé de former un nouveau ministère.

Cette nouvelle fit une si profonde impression qu'un véritable tumulte se produisit dans les salons du Cercle et que des cris furent poussés que l'on entendit distinctement au dehors.

LE GOUVERNEUR DE MADRID

Madrid, 11 juin. — Le général Echague est nommé capitaine général de Madrid.

La Liquidation des Biens français en Allemagne

Une Protestation du Gouvernement français

Paris, 11 juin. — Le ministre des affaires étrangères nous communique la déclaration qu'il a fait parvenir, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, en ce qui concerne les liquidations de biens français en Allemagne, en pays occupés et en Alsace-Lorraine.

« En se référant à sa note du 28 septembre 1916, le gouvernement de la République déclare qu'il considère comme nulles et non avenues les mesures de liquidation ordonnées par les autorités allemandes concernant les biens privés français en Allemagne, en pays occupés et en Alsace-Lorraine.

» Le gouvernement français proteste avec énergie contre la prétention allemande de présenter les liquidations ordonnées comme des représailles contre les ventes de biens allemands effectuées en France dans des cas fort rares.

» Ces ventes ont été autorisées par les tribunaux avec la plus grande circonspection et uniquement pour le paiement de dettes exigibles.

» Des règlements de même nature ont été effectués en Allemagne dans des cas analogues.

» Les liquidations ordonnées actuellement ont un tout autre caractère. Elles sont effectuées sur l'ordre de l'autorité administrative, en l'absence même de tout passif et dans un but purement politique.

» Elles revêtent, par conséquent, le caractère de véritable spoliation.

» Si le gouvernement français avait pu envisager, sous condition de stricte réciprocité, l'examen après la guerre de certains faits qui auraient pu lui être signalés en ce qui touche la vente des biens ennemis, à la demande des créanciers, il se verrait dans l'obligation d'y renoncer, en présence d'une liquidation des propriétés françaises dans des conditions qui détruisent toute comparaison possible entre les deux systèmes d'administration des biens ennemis.

» Le gouvernement de la République croit devoir, enfin, dénoncer spécialement le caractère pénible de la dispersion systématique et de la vente à l'encan de meubles, objets d'art, souvenirs historiques, souvent plus précieux pour les familles que d'une valeur réelle.

» Si le gouvernement impérial donne suite à l'intention qu'il a officiellement manifestée à cet égard, rien ne pourra, dans l'avenir, effacer l'effet produit par ces ventes.

» Le gouvernement impérial, en prenant cette responsabilité, subira les conséquences de l'état d'esprit qu'il aura créé.

» Cette déclaration sera portée à la connaissance de tous les gouvernements alliés et neutres.

» Il est nécessaire, en effet, que les étrangers qui pourraient se rendre acquéreurs de biens liquidés par les autorités allemandes, sachent que la France considère comme non avenues ces liquidations, la nullité de la liquidation devant entraîner celle de toutes les aliénations subséquentes.

» Cette nullité, aux yeux de la loi française, résultera d'une loi qui vient d'être votée par la Chambre des députés et sera prochainement soumise au Sénat. »

Sur le Front italien

L'Autriche ramène des Forces du Front russe

Milan, 10 juin. — D'après des informations particulières venues de Lugano, on a constaté à l'arrière du front autrichien un important mouvement de transport de troupes, qui, ramenées du front russe, sont dirigées vers l'Isonzo.

Les Pertes allemandes en Sous-Marins

Amsterdam, 11 juin. — De récentes manifestations populaires à Kiel ont été provoquées par le fait que de nombreux sous-marins ne reviennent pas à leur base. L'opinion qui prévaut dans la population est que s'embarquer sur un sous-marin est un renoncement à la vie. Beaucoup de marins refusent de partir.

L'Occupation de Janina par les Italiens

Rome, 11 juin. — L'Agence Stefani communique la Note suivante :

Janina a été occupée par les troupes italiennes sans incidents. La population de la ville et des campagnes est calme.

Janina (Epire) : A la Grèce depuis 1913, chef-lieu du gouvernement de ce nom sur le lac de Janina. La population est de 20,000 habitants. Cette ville doit son importance à sa position au croisement de deux grandes routes. C'est l'antique Dodone.

Athènes, 8 juin (retardée). — Un régiment de cavalerie italien a occupé aujourd'hui à dix-huit heures, la ville de Janina. Suivant des ordres reçus, les autorités grecques n'ont opposé aucune résistance.

Rome, 11 juin. — Le « Corriere d'Italia » dit que l'occupation de Janina emprunte une importance particulière à la récente proclamation de l'indépendance de l'Albanie, car la prise de ce point stratégique est appelée à faciliter sensiblement les opérations des armées italiennes sur ce territoire, et à rendre l'Entente sympathique aux populations de cette région.

Joujou boche

Hippolyte Rigaud, dans un article fameux, a parlé des jouets en homme d'esprit et en moraliste. Il les a montrés reflétant avec fidélité l'âme de leur inventeur, trahissant les préoccupations de la race. Le jouet allemand, le jouet de luxe tout au moins, se pique d'être un accessoire d'enseignement. Il est compliqué à souhait, pédant et scientifique. Il est tout vernis de kultur. Le jouet français, au contraire, a l'allure légère. Et il n'a d'ordinaire d'autre ambition que d'amuser l'enfant, d'être son compagnon, sa chose et non son précepteur muet...

Si le jouet allemand n'était que pédant, il faudrait s'en réjouir : il nous rendrait la concurrence plus facile. Mais il peut être odieux à ses heures. La guerre a mis son empreinte spéciale sur le jouet boche. Elle en a fait un objet d'ignominie où la mentalité germaine s'accuse — et se condamne.

Un joujou fait fureur en ce moment en Allemagne. Ce n'est pas, ainsi que vous pourriez le croire, la boîte classique de soldats en bois ou en carton casqués en pointe, dont les originaux en chair et en os composent le « matériel humain du kaiser », comme disent élégamment les feuilles derrière le Rhin.

C'est un petit modèle de village de l'Artois, ravagé suivant les us et coutumes de nos ennemis. Les maisons n'ont plus de toit; l'église n'est qu'une plaie béante; de petits tas noirs représentent des meubles calcinés; les arbres sont sciés selon le rite. La reproduction, brevetée avec garantie du gouvernement, est parfaite. Voici une réduction à l'échelle de l'ouvrage de guerre. Le Boche n'a pas besoin de signer.

C'est là le jouet dont le louveteau allemand fait ses délices. Il s'exalte l'imagination devant cette image sculptée. Il puise dans cette vision les nobles résolutions et les exemples héroïques. Ses prunelles claires s'emplissent de ce spectacle de misère, de dévastation et de ruines. Ah ! s'il était assez grand pour mettre la main à la pâte, comme il manierait la torche et la hache !... Mais, patience. Il compte bien que son jour viendra. Il connaît le programme et la scène à faire. Il a l'âme qu'il faut; il ne lui manque que la taille.

Et les soudards de la kommandantur s'étonnent que dans les grandes villes d'Allemagne les jeunesses se livrent à tous les excès, fassent la basse noce, rossent le guet et volent leurs parents, comme l'attestent les rappels à l'ordre et les doléances des journaux boches ? Mais cette fripouille en bouton se développe en logique beauté. Elle se conduit à l'instar de papa en pays envahi; elle suit les inspirations du jouet du petit frère. Tous les âges sont sans pitié et se valent.

On dresse les petits Boches au pillage et à l'incendie dès leur âge tendre; le jouet est le premier maître de ces apaches. Nous enregistrons cet élevage spécial sans trop de surprise. Il faut être pris tout petit pour être capable de certaines choses. Mais nous regrettons vivement de n'avoir pas sous la main un lot du jouet boche. Nous offririons un spécimen à la Conférence de Stockholm, pour servir de surtout à la table autour de laquelle on parlera d'humanitarisme. Un autre exemplaire serait dédié à quelques pacifistes notoires. Une boîte d'honneur enfin serait expédiée au Soviet russe. C'est vraiment un petit cadeau à faire à de grands enfants.

P. B.

Dans les P. T. T.

UN MEETING DES SOUS-AGENTS LEURS DESIDERATA

Paris, 10 juin. — Le Syndicat national des sous-agents des P. T. T. a tenu, cette après-midi, un important meeting à la Maison des Syndicats, rue de la Grange-aux-Belles. Réunis au nombre de quatre mille environ, les assistants ont adopté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« **Droit syndical :** Les sous-agents protestent contre le mauvais vouloir opposé par M. Pasquet à recevoir le Syndicat national des sous-agents des postes, malgré les sollicitations dont il a été l'objet, et malgré la volonté gouvernementale;

» Signalent à l'opinion publique, aux partis politiques d'avant-garde et à toute la classe ouvrière organisée cet ostracisme inexplicable, source inévitable de conflits;

» Se déclarent prêts à suivre le conseil syndical dans toute l'action qu'il croira devoir mener pour obtenir, coûte que coûte, pour les sous-agents, la liberté d'association dans la forme prévue par la loi du 21 mars 1884.

» **Vie chère :** Considérant que la volonté manifestée par la Chambre, lors du vote de l'indemnité de vie chère, a été méconnue par le Sénat et par le décret du 3 mai; que les nombreuses restrictions qui y sont contenues sont inacceptables, demandent une augmentation immédiate de 1 fr. 50 par jour pour tous les sous-agents, quelle que soit leur situation familiale; le droit à l'indemnité pour tous les sous-agents mobilisés; le vote des amendements Deshayes et Landry; se déclarent résolus, malgré leur désir de n'apporter aucun trouble à la vie économique de la nation, à user de tous les moyens susceptibles de leur faire obtenir satisfaction. »

Le Rendement des Impôts en Mai 1917

Paris, 11 juin. — Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles s'est élevé, pendant le mois de mai, à 359 millions 687,000 francs, accusant des plus-values de 68 millions 740,800 francs sur les recouvrements du mois de mai 1916, et de 47 millions 160,100 francs sur des rendements normaux.

Il y a progression sur les résultats constatés pour le mois d'avril.

La Vente du Pain frais est un Délit

Paris, 11 juin. — La huitième chambre correctionnelle a jugé aujourd'hui que le fait de mettre en vente du pain frais constituait non une contravention, mais un délit. Par suite, deux boulangères qui avaient enfreint cette prescription ont été condamnées à huit jours de prison avec sursis et 200 fr. d'amende.

La Conférence de Stockholm

UNE MANIFESTATION CONTRE LES DELEGUES ANGLAIS A PETROGRAD

Londres, 10 juin. — Une manifestation a eu lieu à Trafalgar Square cette après-midi pour protester contre le voyage de MM. Ramsay-Macdonal et Jowett à Pétrograd. Le président, au milieu des applaudissements, a donné lecture d'une dépêche du représentant du Syndicat des marins et chauffeurs, disant que MM. Ramsay-Macdonal et Jowet sont retenus à Aberdeen; l'équipage du navire sur lequel ils devaient prendre place avait refusé de partir avec ces passagers à bord.

En Grèce

La Mission de M. Jonnart

Paris, 11 juin. — L'autorité personnelle de M. Jonnart donne à son arrivée en Grèce une importance qui n'échappera à personne. On a dit qu'il représentait les puissances protectrices : France, Angleterre et Russie. Ajoutons qu'en l'espèce l'Italie ne se séparera point d'elles.

On avait d'abord pensé à confier à M. Jonnart la légation d'Athènes. Le mandat qui lui a été assigné est plus important, puisqu'il parlera au nom de toutes les puissances alliées. Cette nomination réalise l'une des décisions prises à Londres les 28 et 29 mai.

M. JONNART
Photo MANUEL

Le haut commissaire a eu, ces jours-ci, une première entrevue en rade de Salamine avec les ministres de France, d'Angleterre, de Russie et d'Italie. Il s'est ensuite rendu à Salonique.

Un rapport certain existe entre l'entrée en fonctions du nouveau représentant en Grèce des gouvernements alliés et la question des moissons de Thessalie. Il a été dit souvent, ces jours-ci, que la récolte de Thessalie devait être divisée équitablement de façon qu'elle ne fût pas accaparée par le petit groupe germanophile qui règne à Athènes. Le ravitaillement de notre armée de Salonique y est intéressé.

M. Jonnart et le général Sarrail auront évidemment à collaborer pour la politique que M. Jonnart a mission de pratiquer.

De plus, l'arrivée de M. Jonnart à Athènes a en vue le règlement d'autres questions d'ordre politique et diplomatique.

NOUS DEMANDONS UNE PARTIE DE LA RECOLTE DE THESSALIE

Athènes, 9 juin (retardée). — Jeudi à midi, le ministre de France, M. Guillemin, rendit visite à M. Zaïmis, le premier ministre, avec lequel il eut une longue conférence. Il aurait été question de la cession aux alliés d'une partie de la récolte de Thessalie. L'impression de M. Zaïmis est que la question recevra une solution favorable.

En Russie

SAGES CONSEILS DU SOVIET

Pétrograd, 11 juin. — L'organe officiel du Comité des ouvriers et soldats met en garde ses lecteurs contre l'anarchie qui résulterait de la constitution de petites communautés indépendantes de révolutionnaires, en raison des folles exigences des ouvriers de toute la Russie, qui menacent de décréter la grève générale s'ils n'obtiennent pas la journée de six heures.

UNE SOMMATION DU SOVIET DE PETROGRAD AUX DELEGUES DE CRONSTADT

Pétrograd, 10 juin. — Le Soviet de Pétrograd, dans un vote émis par 580 voix contre 162 et 74 abstentions, a ordonné à tous les délégués de Cronstadt d'exécuter immédiatement, et sans réserve, tous les ordres que le gouvernement provisoire estime indispensables.

Le refus du comité de Cronstadt de reconnaître l'autorité du gouvernement provisoire, a été qualifié par le Soviet de Pétrograd de « reniement de l'esprit démocratique et révolutionnaire, et de tentative de domination par les éléments anarchistes ».

La résolution du Soviet de Pétrograd a été communiquée à tous les forts de Cronstadt, ainsi qu'à la flotte, à toutes les forteresses de la Baltique, et à tous les Soviets.

LE CONGRES DES PAYSANS SE PRONONCE POUR UNE REPUBLIQUE FEDERALE

Pétrograd, 10 juin. — Le Congrès des délégués paysans de toute la Russie a voté une résolution disant que le futur régime de la Russie devra être la République démocratique fédérale.

LES EVENEMENTS DE CRONSTADT PROVOQUES PAR DES AGENTS ALLEMANDS

Pétrograd, 10 juin. — Selon un télégramme de Cronstadt aux journaux, l'ordre du gouvernement relatif à son autorité sur la ville a produit une impression profonde. Des meetings ont été tenus pour débattre la question.

Malgré les efforts de certains éléments, les navires-écoles se préparaient à partir, comme ils en ont reçu l'ordre.

L'ancien commissaire du gouvernement à Cronstadt, M. Pepelaïeff, a déclaré hier, au cours d'une séance privée à la Douma, qu'il peut affirmer, d'après les renseignements reçus, **que les événements de Cronstadt doivent être attribués à des agents de propagande allemande.**

ORDRE DU JOUR ENERGIQUE DU GENERAL BROUSSILOFF

Pétrograd, 10 juin. — En quittant le commandement des armées du front sud-ouest, le général Broussiloff a signé un ordre du jour qui se termine ainsi :

« Nous travaillons tous sans répit, chacun pour sa part, en exécutant les ordres de nos chefs, à établir dans l'armée une discipline de fer, ainsi que la demande le ministre de la guerre. Nous espérons, quand l'heure sonnera, que chaque homme fera son devoir. »

ENERGIQUES MESURES CONTRE L'ELEMENT ANARCHISTE

Pétrograd, 11 juin. — Le gouvernement provisoire russe vient de prendre deux mesures énergiques contre les agitateurs et les fauteurs d'anarchie. Il a, d'une part, décidé qu'il n'autoriserait plus la rentrée en Russie des réfugiés à l'étranger qui, comme Lénine, traversent l'Allemagne avec l'agrément du gouvernement de Guillaume II. Il a, d'autre part, informé le Soviet local de Cronstadt que si celui-ci s'obstinait à ne pas respecter les termes de l'accord intervenu avec les membres du gouvernement provisoire, l'île serait complètement isolée.

Le Réveil du Front russe

EN GALICIE ORIENTALE

Paris, 11 juin. — Bulletin autrichien du 10 juin, vingt heures :

Théâtre oriental de la guerre : Dans la Galicie orientale, les Russes ont manifesté une vive activité de combat.

La Victoire anglaise

Les Bavarois avaient reçu l'ordre de tenir à tout prix

Londres, 11 juin. — La presse anglaise publie un ordre du jour adressé aux dix-sept régiments bavarois qui contredit nettement les allégations de l'état-major allemand sur les intentions du haut commandement ennemi dans la bataille de Messines :

Cet ordre du jour déclare, en effet, « qu'il faut tenir la ligne à tout prix et que si les Allemands en perdent une portion ils doivent la reprendre par une contre-attaque immédiate; il faut empêcher à tout prix que l'ennemi ne s'empare de la crête de Messines. »

Nouveaux Engins de Guerre anglais

Londres, 11 juin. — De nouveaux engins de guerre ont été employés au cours de la bataille de Messines. Ces engins sont désignés par les soldats sous le nom de « bidon de pétrole », « bidon d'huile bouillante ». Ils lancent à une distance considérable des projectiles qui éclatent par percussion et sèment des matières inflammables sur une vaste surface. Cette nouvelle arme a causé une grande terreur dans les rangs allemands.

Communiqués anglais

Après-midi du 11 Juin

Grande activité des deux artilleries, cette nuit, à l'est D'EPEHY. Des détachements qui s'assemblaient dans ce secteur ont été dispersés par notre feu.

Un coup de main exécuté avec succès la nuit dernière au sud-ouest DE LA BASSEE, nous a permis d'occasionner d'importants dégâts aux tranchées et galeries de mines de l'ennemi, et de faire dix-huit prisonniers.

Des raids ont été également effectués sur les positions allemandes à l'est de VERMELLES et au SUD D'ARMENTIERES. L'ennemi a subi de nombreuses pertes.

Grande activité des deux artilleries, la nuit dernière, au SUD D'YPRES; nous avons de nouveau réalisé une légère avance au SUD DE MESSINES.

Du 11 Juin (21 heures)

Notre avance s'est poursuivie au sud-est de MESSINES. Nous nous sommes emparés, au début de la matinée, du système de tranchées ennemies du voisinage de la ferme Poterie, sur un front de plus de mille cinq cents mètres.

Une nouvelle progression a été effectuée au cours de la journée dans ce secteur.

Un certain nombre de prisonniers et sept canons de campagne sont tombés aujourd'hui entre nos mains.

Communiqués français

Du 11 Juin (14 heures)

Assez grande activité des deux artilleries au nord DE LA SOMME et dans la région DE CERNY. A l'ouest de ce village, l'ennemi a tenté de nouveau un coup de main qui a été repoussé.

Rencontres de patrouilles vers la COTE 304 et en WŒVRE.

Nuit calme sur le reste du front.

Du 11 Juin (23 heures)

Deux coups de main ennemis sur nos petits postes de COURCY n'ont eu aucun succès.

Canonnade intermittente sur la plus grande partie du front, sauf dans la région du MONT CORNILLET où l'on signale une assez grande activité des deux artilleries.

Armée d'Orient

Salonique, 10 juin.

Un coup de main ennemi dans la REGION DES LACS a échoué.

Activité d'artillerie dans la BOUCLE DE LA CERNA.

Communiqué belge

Le Havre, 11 juin.

Action assez vive d'artillerie vers HETSAS et au cours de la journée vers RAMSCAPELLE-HETSAS.

Le Sous-Lieutenant Navarre serait irresponsable

Paris, 11 juin. — Les docteurs Roubinovitch, de Fleury et Vallon, commis par le capitaine Bouchardon pour examiner l'état mental du sous-lieutenant aviateur Navarre, inculpé de violence envers des agents, ont déposé aujourd'hui leur rapport. Il conclut à l'irresponsabilité de Navarre et à la nécessité de le mettre dans une maison de santé.

Admission comme Enfants de Troupe des Fils des Militaires disparus

Paris, 10 avril. — Il a été décidé que les fils d'officiers ou militaires portés comme disparus au cours d'une campagne de guerre sont admis à concourir comme enfants de troupe dans leur famille ou admis dans les écoles militaires préparatoires. Mais ces admissions ne seront prononcées qu'à titre provisoire et seront susceptibles d'annulation ou de confirmation. Elles seront annulées si la disparition du père prend fin par son retour; elles seront au contraire maintenues si la disparition prend fin par la déclaration de décès du père.

Les Nominations dans le Corps de Santé

Pourront être nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe et au grade de pharmacien aide-major de 2e classe, dans les conditions des articles 24 et 25, les docteurs en médecine diplômés d'une Faculté de médecine française, et les pharmaciens de 1re classe appartenant au service auxiliaire ou ayant contracté un engagement spécial.

Pourront être nommés, dans les conditions de l'article 26, au grade d'officier d'administration de 3e classe de complément du service de santé :

1. Les exemptés, réformés et les hommes du service auxiliaire appartenant aux classes de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale.

2. Les infirmiers de toutes les classes du service armé ou du service auxiliaire faits prisonniers au cours de la campagne et rapatriés comme sanitaires.

La Situation extérieure

Paris, 11 juin. — La commission des affaires extérieures a entendu M. le Président du Conseil sur la situation militaire en Orient, sur la situation en Grèce, sur la politique des alliés et sur la coopération militaire et navale des États-Unis.

Dépêches de la Nuit

LA CRISE ESPAGNOLE

Le Nouveau ministère est constitué

Madrid, 11 juin. — Voici la constitution du nouveau cabinet :

M. DATO, président du conseil.
Marquis de LEMA, affaires étrangères.
M. BURGOS, justice.
Capitaine général PRIMO RIVERA, guerre.
Général FLORES, marine.
M. SANCHEZ GUERRA, intérieur.
M. BUGALLAL, finances.
Vicomte d'EZA, travaux publics.
M. ANDRADE, instruction publique.

MM. Bugallal, Sanchez Guerra, marquis de Lema, Andrède et Burgos faisaient partie du précédent cabinet conservateur.

Les ministres de la guerre, de la marine et de Fomento sont ministres pour la première fois.

Le vicomte Eza est le président de la Société des agriculteurs d'Espagne.

La Consommation du Gaz et de l'Eau va être réduite

Paris, 11 juin. — M. Viollette, ministre du ravitaillement, vient de soumettre à l'approbation du Président de la République un décret relatif à la réduction des heures auxquelles le gaz est livré à la consommation. Dans son rapport, M. Viollette fait ressortir qu'au moment où il vient de donner les ordres nécessaires pour ne plus laisser éteindre sous aucun prétexte les usines à gaz, il lui paraît indispensable de prendre quelques mesures. Ces mesures sont inspirées par le fait que l'emploi du gaz, s'il est susceptible de compression pour l'éclairage, ne peut l'être en aucune mesure pour la préparation des aliments. Voici le texte du décret :

Article premier. — Le décret stipule que dans les dix jours de la publication du présent décret sur tout l'ensemble du territoire, la circulation du gaz sera interrompue tous les jours : de 8 h. 30 à 10 h. 30, de 14 h. à 17 h. 30, de 21 h. à 4 h. 30. Des dérogations pourront être accordées par le ministre de l'armement.

Art. 2. — A dater de la publication du présent décret, dans tous les hôtels ou immeubles particuliers, l'usage de la circulation d'eau chaude n'est permise que le samedi et le dimanche.

LES JOURNAUX et la Crise du Papier

Paris, 11 juin. — Le groupement des intérêts économiques de la presse quotidienne française, qui comprend la quasi unanimité des journaux sans distinction d'opinion, a tenu son assemblée générale hier dans la salle des ingénieurs civils.

M. Pierre Renaudel présidait, assisté des membres du conseil d'administration : MM. Adeline, Léon Parsons, Blaquière, Viguier, Marcel Gounouilhou, Symian, Claude Rajon, Gustave Téry et Marius Richard, secrétaire général.

Après avoir entendu le rapport de ce dernier, approuvé d'enthousiasme, l'assemblée a émis une série de vœux :

1° Invitant le gouvernement à prendre d'urgence des mesures en vue de restreindre la consommation de papier sous forme d'affichage, impression de catalogues et prospectus, etc.

2° Décidant de porter à 10 centimes le prix des journaux, qui paraîtraient dorénavant à quatre pages cinq jours par semaine. Cette élévation de prix est justifiée largement par la crise de quantité. La mesure est dictée en outre par des considérations d'un ordre plus élevé, qui tiennent à la fois d'un sentiment de solidarité vis-à-vis des petits journaux acculés à la ruine, et d'un devoir de patriotisme qui commande à la presse française des sacrifices nouveaux en vue d'effacer l'impression de misère que l'exiguïté du format actuel produirait à l'étranger.

Toutes ces raisons, sobrement et éloquemment développées dans le rapport de M. Marius Richard, seront soumises au public, qui les ratifiera certainement. (Radio.)

HIPPISME

Les Epreuves de Sélection

Réunion du 11 juin à Chantilly

PRIX DE PONTFOL (à réclamer), 2,000 f., 1,600 mètres : 1. *Dagobert-V* (Wilson), au comte de Cambacérès; 2. *Starling* (Roupnell), à M. de Saint-Alary; 3. *Nieupert* (Floch), à M. Auguste Merle.

Non placés : Sandby, Briolette, Floramie-II, Joyeux-Viveur, Krithia, Lady-Amherst, Mabella, Passagères, Rimanga, Sacramento, Freeport, Koundry, La-Drina, Loyalisme, Pompignan, Raimbert, Saint-Romain.

Gagné de demi longueur, le troisième à une encolure de demi longueur.

PRIX DE PONT-L'EVEQUE, 4,000 francs, 1,400 mètres : 1. *Séawave* (Doumen), au baron Gourgaud; 2. *Laïda* (Bouillon), à M. Jean Stern; 3. *Masquerade* (O'Neil), à M. W.-K. Vanderbilt.

Non placés : Bachlyk, Singh, Loving-Cup, Espagnolette, Mésange-Bleue, Fusée, Lapallarde, Sibérite, La-Pluie, Bee-Hive, Blue-Girl, Jungle, Zénobia, Tragédia, Sambre-et-Meuse-II, Modwena, Optima, Martiale, Zézette, Phalangine, Angélica-II.

Gagné d'une encolure, le troisième à deux longueurs.

PRIX DES SABLONNIERES, 3,000 francs, 2,000 mètres : 1. *Teddy* (Stern), à M. J.-D. Cohn; 2. *La-Farina* (Mac Gee), à M. Muller; 3. *Rabanito* (Stokes), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : Le-Corsaire, Génille, Sans-Effort, Montagnard-IV, Meigs, Ambre-II, Charaille, Mihran-Mine, Rivista, Abiatif.

Gagné d'une encolure, le troisième à trois longueurs.

PRIX DE VARAVILLE, 4,000 francs, 1,400 mètres : 1. *Munibe* (Bouillon), à M. Jean Stern; 2. *Pnyx* (Mac Gee), à M. Muller; 3. *Chittagand* (Barker), au comte de Castelbajac.

Non placés : Peter-Pipper, Fakir-IX, Gloverville, Bacchanal, Saint-Léu, d'Anet, Cinder, Gambit, Jean-Herbert, King-s'Cross, Khedive-V, Fanfinot.

Gagné de trois quarts de longueur, le troisième à deux longueurs.

PRIX DE VILLERS-BOCAGE, 4,000 francs, 2,100 mètres : 1. *Le-Lyndaret* (R. Sauvah), au marquis de Villamejor; 2. *Saint-Corneille* (A. Childs), au baron Foy; 3. *Nippy-Fox* (Eudelinne), au baron Baeyens.

Non placés : Vinax, Dévorant, Le-Périer, Sixtain, Monbholon, Haussmann, Humpty-Dumpty, La-Pavane, Touareg, Tambour-IV, Ver-Luisant, Caount, Arzeu, Ivanhoé-III, Bonlment, Master-Bob, Beaufou.

Gagné de trois quarts de longueur, le troisième à trois longueurs.

PRIX D'HENNEMONT (Epreuve de haies, à réclamer), 1,500 francs, 3,200 mètres : 1. *Whirlwind* (G. Mitchell), à M. Thorne; 2. *Fort-Jackson* (R. Sauval), à M. Vanderbilf; 3. *Wampun* (W. Howes), à M. Lazard.

Non placés : Annibal-VII, King-Duncan, Ginko, Amabo, Petit-Suisse, Reliquat, Jambage, Parthenay-II, Mars-en-Carême, Ma-Patrie, Soleil-Levant-II, Bed-Time, Luglio, Gertner, Damblain, Nushka, Blois, Thé-Mare.

Gagné de deux longueurs, le troisième à six longueurs.

PRIX DU GRAND CONDE (Epreuves de haies), 5,000 francs, 2,800 mètres : 1. *Dekan* (Touflan), à M. Pierre Thèze; 2. *Thistle* (Roupnel), à M. Touche; 3. *Rouleuse* (Callot), au baron Gourgaud.

Non placés : Oisly, Signe-de-Feu, Pas-de-Calais, Idalis.

Gagné de deux longueurs, le troisième à deux longueurs.

LES EFFECTIFS de la première Armée américaine

New-York,

La Situation militaire

Quelques Actions de détail sur notre Front

L'excellente Position des Anglais sur la Lys

REPRISE PARTIELLE DES OPÉRATIONS RUSSES

Paris 11 juin. — Sur le front tenu par les troupes françaises, on ne signale aujourd'hui que l'échec de plusieurs coups de main ennemis et une canonnade intermittente en divers points du front.

Le duel d'artillerie a été particulièrement violent dans la région du mont Cornillet.

Dans le secteur des Dunes, près de Nieuport, l'activité de l'artillerie s'est maintenue assez considérable.

Sur la partie du front tenue par les troupes anglaises, on signale également des coups de main locaux, exécutés avec succès par nos alliés, une consolidation des positions conquises à l'est de Wytschaete et de Messines et un duel d'artillerie au sud d'Ypres.

La victoire remportée par les Anglais, dans le saillant d'Ypres, est donc maintenant acquise. Les troupes du général Plumer ont conquis des positions excellentes en vue d'une offensive que les états-majors anglais et français régleront d'accord.

Il y a lieu de souligner que, tant par la densité de leurs forces que par la possession des lignes qui commandent la vallée de la Lys (une des principales routes qui conduisent en Belgique), les Anglais seront en excellente posture pour, lors de cette offensive, obtenir les résultats les plus importants.

Les Anglais dominent en effet, maintenant, la vallée de la Lys, c'est-à-dire la ligne de communication allemande la plus essentielle au nord de Lille.

Les communiqués autrichiens de ce jour signalent sur le front oriental, à deux reprises, dans les Carpathes boisées et en Galicie orientale, d'assez vives escarmouches et une vive activité de combat de la part des Russes.

Les Crédits pour le 3e Trimestre

LE RAPPORT DE M. RAOUL PERET

Paris, 11 juin. — M. Raoul Péret vient de déposer, au nom de la commission du budget, son rapport sur les crédits provisoires pour le troisième trimestre de 1917.

« Le projet de loi, déclare-t-il, n'appelle en lui-même aucune observation particulière; peu de modifications ont été apportées par la commission. Le gouvernement demandait 9 milliards 843 millions 272,536 francs; la commission a porté ce chiffre à 9 milliards 871 millions 330,249 francs.

» En comprenant les crédits demandés pour le troisième trimestre de 1917, les Chambres auront ainsi accordé 93 milliards de crédits, chiffre qui atteint 100 milliards en comprenant les dépenses consenties à nos alliés.

» Le recouvrement des impôts est de plus en plus satisfaisant. Quant aux Bons de la Défense nationale, leur succès va croissant. Le total des souscriptions pour mars, avril et mai a atteint 2 milliards 960 millions.

» Enfin la commission approuve l'intention du gouvernement de saisir prochainement la Chambre d'un ensemble de mesures dont le rendement, d'après ses prévisions, serait de plus de 1 milliard.

» Ces ressources nouvelles seraient destinées à couvrir les dépenses permanentes dans lesquelles seraient désormais compris le service de la dette (plus de 2 milliards et demi pour la dette publique et plus de 2 milliards pour la dette viagère).

» Quant aux dépenses de guerre, elles continueront à être assurées par des crédits provisoires. »

BORDEAUX

12

Il y a un an

12 JUIN 1916

En présence de l'attitude énergique des alliés, le roi Constantin de Grèce décide de procéder à la démobilisation générale de l'armée grecque.

Les alliés ont devancé les Bulgares en occupant l'île de Thasos, en face du port de Cavalla.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre du ...e corps d'armée, M. Georges Peyrelongue, lieutenant d'artillerie à la ...e division d'Afrique :

« De liaison avec la ...e brigade d'infanterie, du 17 au 20 avril 1917, s'est dépensé sans compter, se portant dans les régions les plus exposées pour recueillir des renseignements, maintenant ainsi un contact étroit et permanent entre les premières lignes et les groupes d'appui. Officier d'une bravoure et d'un sang-froid imperturbables, ayant depuis longtemps fait ses preuves, notamment sur la Somme, en septembre 1916, lors des attaques de Rancourt. »

Cité en 1915 à l'ordre de la brigade d'artillerie et décoré de la Military Cross anglaise, Le lieutenant Peyrelongue est le fils de M. Hermann Peyrelongue, le distingué président de la Chambre des avoués, secrétaire général, à Bordeaux, de la Société de secours aux blessés (Croix-Rouge française).

— Est cité à l'ordre de la brigade, Gaston Laplace, adjudant au 49e régiment d'infanterie :

« N'a pas cessé un seul jour de se distinguer par son dévouement et sa manière de servir. A pris, le 25 mai 1916, en plein combat, le commandement de sa section, dont le chef venait d'être blessé, et, électrisant ses hommes par son énergie et son sang-froid, a assuré l'occupation d'une position soumise à un très violent bombardement. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Barbot, brancardier au 108e régiment d'infanterie, 1re compagnie : « Brancardier dévoué, qui a fait preuve, en plusieurs circonstances, de courage et d'abnégation. S'est fait remarquer pendant la période du 17 au 22 avril 1917, en assurant d'une manière rapide le transport des blessés graves et des tués de son bataillon. »

Ce jeune brave est le fils de M. Barbot, chemin d'Arès, 52, à Bordeaux.

— Est cité à l'ordre de la division, le cavalier Albert Boudeaud, du 10e régiment de hussards : « Déjà cité à l'ordre de la division à Verdun comme coureur. S'est offert de nouveau pour remplir ces fonctions pendant l'attaque. Tué glorieusement le 6 mai 1917. »

Le jeune Boudeaud, ancien élève du lycée de Bordeaux, est le fils de notre sympathique vétérinaire sanitaire du port de Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du ...e corps d'armée, Charles Chabert, dentiste militaire à la division du Maroc : « Au cours des combats du 17 au 24 avril 1917, détaché avec une équipe de brancardiers auprès d'un poste de secours régimentaire, a obtenu par son exemple et son mépris du danger le meilleur rendement possible, et a provoqué, par sa belle attitude sous le feu, l'admiration de tous ceux qui l'entouraient. »

Le bénéficiaire de cette très belle citation est un de nos concitoyens, établi du reste dans notre ville. Charles Chabert fut un des meilleurs champions cyclistes du sport athlétique bordelais.

Arrivée de Rapatriés

Lundi matin, à 10 h. 54, par l'express de Cette, sont arrivés en gare Saint-Jean onze rapatriés qui, après un long séjour dans divers camps allemands, Ohrdruf, Altdamm, Gottingen, etc., viennent de passer un an en Suisse, où, comme malades, ils ont joui d'un régime spécial.

A leur descente du train, ils ont été salués par M. Julien Sauve, secrétaire général; M. le médecin-major Chaine, les membres de la Croix-Rouge, M. Durand, commissaire spécial à la gare Saint-Jean.

Dans une des salles de la gare, un repas a été offert aux rapatriés par les soins des dames infirmières et sous la bienveillante sollicitude de Mme Mothe, qui est placée à leur tête; puis, ils ont été transportés en auto-ambulance à l'hôpital Mondenard, où ils continueront leur traitement.

La Vie féminine

L'œuvre si intéressante de l'Union féminine invite le public bordelais à venir visiter sa charmante exposition d'été au 24, cours de Verdun.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, lundi, le tribunal a condamné :

A **trois mois de prison**, les manœuvres marocains Abdon N'Dyaye, 26 ans, rue Rouger, et B'aela Diah, 22 ans, rue Saint-Siméon, qui ont volé sur les quais, l'un des boîtes de sardines, l'autre du vin.

A **deux mois de prison**, le manœuvre algérien Benbazza ben Aourn, 28 ans, rue Balon, qui a frappé violemment Mme D..., rue de Belleyme.

Théâtres et Concerts

BOUFFES CASINO D'ETE. — Il faut voir Vilbert, le célèbre artiste de l'Odéon, une des gloires du café-concert, qui interprète tous les soirs trois scènes spécialement écrites pour lui : « le Purotin », « Badin et Gaspard », et le Ténor G. V. C. », et son fameux triomphe : « On les aura! ». Troupe incomparable, avec : Mario, Mary Richard, Lya Ceddès, Charles Casella, Gérald, Darnois, Cécile Darclée, Bédud, Harry Myriam, René Gamy, « The Captain and the Soldiers women », la schouettiste chorégraphique, par Alice de Tender et ses douze girls. Places assises, depuis 1 fr. — Vendredi, adieux de Vilbert. Première des « Diables rouges », grand tableau; samedi, Lucy Dereymon; en préparation, « les Refrains du Pollu ». — Bientôt : Georgel, Raimu.

APOLLO-THEATRE. — La célèbre artiste des Variétés, Mlle Dieterle, et sa compagnie, de retour d'une tournée triomphale en Espagne, viendront interpréter sur la jolie scène de la rue Castelnau-d'Auros les trois grands succès : « le Prince Consort », « Cœur de Moineau », et « le Roi ». Ces belles représentations de comédie commenceront samedi 16, pour l'inauguration de la saison d'été. Location au Théâtre-Français.

TRIANON-THEATRE. — Tous les soirs, à huit heures et demie, pour la clôture de la saison de printemps, « Cœur de Moineau », l'exquise comédie, mise en scène avec un luxe remarquable, et jouée par une troupe de tout premier ordre, comprenant des artistes aimés du public, comme Henry Vermeil, Willy Garrigue, S. Simon, R. Guise, etc., Jane Lobis, Renée Willems, Céline Alix, Irène Deluz, Louise Dormeuil, etc. Location sans frais rue Franklin. — Prochainement, ouverture de la saison d'été, avec le répertoire du Grand-Guignol.

ALHAMBRA-THEATRE. — Mardi, cinquième soirée mondaine de « C'est affolant ». Scènes nouvelles, gros succès de « la Feria », le magnifique tableau nouveau, et de « la Légende de la Rose », avec Nina Bartoli, Lacour, Terral, Pierozzi, Neurtha, etc. — Vendredi 15 juin, gala extraordinaire, sous la présidence des autorités, au profit de l'hôpital indochinois de Bordeaux. Grand intermède; mandolinistes dans le jardin; hilarantes scènes nouvelles par Dutard, Mérindol, Liéna, Champell, Gaby Hédla, Pierozzi, etc. Pour la première fois en France, représentation publique du vrai théâtre annamite, dans une pièce écrite pour la circonstance; quinze artistes du pays, musiciens, danseurs, chanteurs et comédiens, avec leurs masques, armes, costumes, etc. La salle sera trop petite pour contenir tous ceux qui voudront applaudir cette attraction extrêmement originale. Des fleurs seront offertes aux dames. Louer sans retard rue d'Alzon.

SPECTACLES

SOIREE DU MARDI 12 JUIN

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 45 : « Cœur de Moineau ».

THEATRE DES BOUFFES. — A 8 h. 30 : la revue « Toujours à Ciel ouvert! », avec Vilbert dans « On les aura! ».

ALHAMBRA-THEATRE. — A 8 h. 30 : la revue « C'est affolant! », avec Dutard, Mérindol, etc.

THEATRE-FRANÇAIS. — A 8 h. 30 : Cinéma.

CINEMAS

Cinéma Géant du Théâtre-Français

« Le Courrier du Mont Cenis ». — Tous les soirs et jeudi matinée et soirée, spectacle de famille instructif, récréatif et varié, avec : « le Courrier du Mont Cenis », film d'art; « Elevage des Eléphants », documentaire; « la Rivalité de Joseph et de Julot », comique; « Annales de la Guerre », actualités. Orchestre symphonique, sous la direction de Mme Paul Bastide. Prix des places modéré.

Vendredi, nouveau programme, avec « Quand l'Amour réfleurit ».

Saint-Projet Cinéma

« LA FAUTE », qui fait suite au superbe film « le Feu », est au nouveau programme jusqu'à jeudi seulement, avec un choix d'attrayantes nouveautés. C'est un spectacle de tout premier ordre.

Après Régina Badet dans « MANUELLA », la direction présentera un film tout à fait sensationnel : « L'EXPEDITION SOUS-MARINE WILLIAMSON », appelé à un gros succès. Nous en reparlerons sous peu.

Les Sports à Bordeaux

ATHLÉTISME

Championnat de la Côte d'Argent

Voici les résultats des épreuves :

100 mètres plats (finale) : 1. Sédeilhan (Bordeaux-Etudiants-Club), en 12"; 2. Foussard (B. E. C.); 3. Guilloux (B. E. C.); 4. Volfart (B. E. C.); 5. Ducuron (B. E. C.); 6. Ardouin (U. A. libournaise); arrivée dans un mouchoir.

300 mètres plats : 1. Rousseau (B. E. C.), en 38" 2/5; 2. Guilloux (B. E. C.); 3. Lavalade (R. C. B.); 4. Ducuron (B. E. C.); 5. Dagès (S. P. M. du Stade bordelais).

1,000 mètres plats : 1. Rousseau (B. E. C.), en 2' 50" 4/5; 2. Charles (A. S. M.); 3. Duchamp (U. A. L.); 4. Vezia, et 5. Clare (S. P. M. du Stade).

3,000 mètres plats : 1. Charles (A. S. du Midi), en 10' 25"; 2. Cabannac (U. A. L.); 3. Colombier (B. E. C.); 4. Célérier (U. A. L.); 5. Chevrier (U. A. L.).

200 mètres haies (finale) : 1. Nachat (B. E. C.), en 31" 3/5; 2. Sédeilhan (B. E. C.); 3. Foussard (B. E. C.); 4. Camy (B. E. C.).

Lancement du poids (5 kilos) : 1. Guilloux (B. E. C.), 10 m. 11; 2. Cescosse (B. E. C.), 9 m. 69; 3. Richet (B. E. C.), 9 m. 65; 4. Bouillet (B. E. C.); 5. Delphin (A. S. M.).

Saut en longueur sans élan : 1. Patou (B. E. C.), 3 m. 5; 2. Cescosse (B. E. C.), 2 m. 97; 3. Gillet (A. S. M.) et Delugem (R. C. B.), 2 m. 94; 5. Toulouse (A. S. M.).

Saut en longueur avec élan : 1. Sédeilhan (B. E. C.), 5 m. 96; 2. Richet (B. E. C.), 5 m. 95; 3. Dagès (S. P. M. Stade); 4. Foussard (B. E. C.); 5. Dupuy (U. A. L.).

Saut en hauteur avec élan : 1. Cescosse (B. E. C.), 1 m. 70; 2. Richet (B. E. C.), 1 m. 65; 3. Machat (B. E. C.), Gillet (A. S. M.) et Dagès (Stade), 1 m. 55.

Mille relais : 1. Bordeaux-Etudiants-Club; 2. A. S. du Midi; 3. S. P. M. du Stade bordelais; 4. U. A. libournaise.

CYCLISME

CIRCUIT MILOCHAU (U. V. F.). — Cette course, disputée dimanche par un temps pourtant peu favorable, obtint un vif succès. Sur 57 engagés, 51 coureurs prirent le départ. Le temps de 2 h. 5' 8", pour les 65 kilomètres, est une performance faisant honneur à nos futurs « bleuets ». Le contrôle de route fut assuré par la voiture officielle, que pilotait M. Louis Milochau. L'organisateur, M. René Milochau, et ses collaborateurs sont à féliciter. Le jeune Loche, dont c'est la première grande victoire à l'U. V. F., est des plus méritants. Voici les noms des premiers arrivants : 1er, Loche (18 ans), en 2 h. 5' 8"; 2e, Baronet; 3e, Stanislas Dumézil; 4e Coudert, etc.

BRASSARD FEMINA. — La deuxième épreuve des 5 kilomètrs contre la montre, disputée dimanche, a donné les résultats suivants : 1re, Mlle Jeanne, en 12' 50" 1/5; 2e Mme Bonvalet, en 12' 54"; 3e, Mme Dugaleis, 13' 16"; viennent ensuite Mlles Henriette, Hélène, Valentine, etc.

PROCHAINES EPREUVES. — Jeudi 14, au Vélodrome du Parc, à 18 h. 30, Prix Hourlier (tour de piste contre la montre), 6 prix; première épreuve du Brassard du Recordman. — Samedi 14 juillet, Circuit Loche.

COMMUNICATIONS

Les Rayons, revue mensuelle illustrée, littéraire et d'actualité, exclusivement rédigée par des femmes. Direction, 6, rue Ste-Colombe, Bordeaux. Le numéro de juin vient de paraître.

Gare de Borde aux-Bastide

Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées de 3,501 à 4,500 (série B, 2e catégorie) et de 601 à 850 (série C, 3e catégorie), par la gare de Bordeaux-Bastide, seront acceptées à l'expédition le mercredi 13 juin 1917.

Chemins de Fer de l'Etat

Bordeaux-Etat (Rive Droite). — Jusqu'à nouvel avis, les marchandises de détail P. V. classées dans la *première catégorie*, et destinées à l'*ancien Réseau Etat*, seront acceptées journellement à l'expédition à la gare de *Bordeaux-Etat (Rive Droite)*, qu'elles aient fait ou non l'objet d'une demande d'inscription.

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
CRISTAUX DE NANCY, MARQUES GALLÉ, DAUM

ÉTAT CIVIL

DECES du 11 juin.

Jeanne Cazaux, 44 ans, avenue Thiers, 241.
Marie Tisquet, 44 ans, rue des Palanques, 3.
Auguste Morlonnet, 47 ans, rue d'Arès, 88.
Catherine Veillon, 50 ans, rue Bertrand-de-Goth, 58.
Zulmira Labanle, 54 ans, c. de Bayonne, 198.
Marie Duhaut, 56 ans, rue Bongrand, 19.
Marie Cabinel, 58 ans, rue Turenne, 175 bis.
Veuve Destabeau, 63 ans, rue de Morcenx, 11.
Magdeleine Vogt, 67 ans, r. Camille-Godard, 103
Jean Beyrie, 68 ans, rue Fleffé, 66.
Veuve Balmette, 70 ans, rue Sauteyron, 49.
Veuve Calmette, 77 ans, cours de Toulouse, 134.
Pierre Cazenave, 81 ans, rue des Bahutiers, 25.
Veuve Largeteau, 84 ans, quai de la Grave, 5.

Décès militaire

Albert Varenne, 32 ans, soldat à la 7e section d'infirmiers.

Teinturerie ROUCHON, Deuil. Tél. 15.10

CONVOIS FUNEBRES du 12 juin

Dans les paroisses :

St-Bruno : 8 h., M. A. Milhac, salle d'attente. — 9 h. 45, M. B. Ménard, salle d'attente. — 4 h., Mme veuve B. Mazeau, rue Brizard, 59.
St-André : 8 h. 15, Mme A. Thomas, rue des Palanques, 3.
Sacré-Cœur : 8 h. 30, M. J.-P. Beyrie, 66, rue Fleffé.
St-Nicolas : 8 h. 45, Mme E. Veillon, 58, rue Bertrand-de-Goth. — 2 h., Mlle M. Fantoba, rue Lamontaine, 45.
St-Michel : 8 h. 45, Mme veuve Largeteau, quai de la Grave, 5.
N.-D.-du-Cypressat : 9 h., Mme N. Cazaux, avenue Thiers, 341.
Ste-Geneviève : 2 h. 30, Mme veuve Destabeau, rue de Morcenx, 11.
St-Pierre : 4 h., M. P. Cazenave, 25, rue des Bahutiers.

Convois militaires :

1 h. 30 : M. Lé Huy Cù, hôpital militaire.
2 heures : M. A. Varenne, rue du Hâ, 17.

Autres convois :

10 heures : Mme M. Vogt, 102, rue Camille-Godard.
2 heures : Mme veuve E. Barcannan, 49, rue Sauteyron.
4 heures : M. H. Morlonnet, rue d'Arès, 86.
4 h. 30 : Mme E. Faradesch, r. de Podensac, 32.

CONVOI FUNÈBRE M. A. Ugonencq de Labonnefon, le médecin major G. Ugonencq de Labonnefon (au front), Mlle G. Ugonencq de Labonnefon, le chanoine C. Ugonencq de Labonnefon, Mme veuve Faure prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme A. UGONENCQ DE LABONNEFON,

pieusement décédée,

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, qui auront lieu le mercredi 13 juin, en l'église Sainte-Clotilde du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, route du Médoc, 267 (Bouscat), à neuf heures, d'où le convoi partira à neuf heures et demie.

Ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales (serv. du Bouscat).

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Puymirat et leurs enfants, M. et Mme Duprat et leurs enfants, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Baptiste MAZEAU,

leur mère, belle-mère, grand'mère, qui auront lieu le mardi 12 courant, dans l'église Saint-Bruno.

On se réunira à trois heures et demie à la maison mortuaire, 59, rue Brizard, d'où le convoi partira à quatre heures précises. P.F.

CONVOI FUNÈBRE M. Henri Faradesch, M. et Mme Emile Faradesch et leur fils (de Bayonne), M. Faradesch et ses fils (de Soustons), M. Pédelucq et son fils, M. et Mme Faradesch (de Lunnel), ont la douleur d'apprendre à leurs amis et connaissances la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Henri FARADESCH,
née Esther PERRIER,

leur épouse, mère, grand'mère et belle-sœur, et les prient de leur faire l'honneur d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le mardi 12 juin 1917.

On se réunira à la maison mortuaire, 32, rue de Podensac, à quatre heures trente, d'où le convoi funèbre partira à cinq heures précises.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE M. Auguste Thomas, M. Jean Thomas, M. Jean Trébucq et sa femme, M. Pierre Trébucq, sa femme et son fils, les familles Loustaneau, Parfait, Lafitte, Noutary, Delord prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Marie THOMAS,

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, qui auront lieu mardi 12 juin, en l'église Saint-André

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Palanques, 3, à sept heures trois quarts, d'où le convoi partira à huit heures un quart.

L'inhumation aura lieu au cimetière nord.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Lagane, Mme veuve Marbou-R.-M. Lagane, les familles Haran, Nadaud, Lasséverie, Delpech et Largeteau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve LARGETEAU,

qui auront lieu mardi 12 juin, en la basilique Saint-Michel.

On se réunira à la maison mortuaire, quai de la Grave, 5, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Nicolas Cazaux, ses parents et amis prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme CAZAUX, née DUPIN,

leur épouse, parente et amie, qui auront lieu le mardi 12 courant, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes du Cypressat.

On se réunira à la maison mortuaire, 341, avenue Thiers, à huit heures et demie, d'où le convoi partira à neuf heures très précises.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE M. A. Labanie, Mme veuve Mercier et son fils, les familles Issaly, Bacou et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme A. LABANIE,

leur épouse, mère, grand'mère, belle-sœur et tante, qui auront lieu mardi 12 juin, en l'église de Talence.

On se réunira à l'église Notre-Dame, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Pompes funèbres générales (serv. de Talence)

AVIS DE DÉCÈS M. Robert Giraudel et son fils, Mme veuve Mestrot (de Cadillac), Mme veuve Giraudel et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Robert GIRAUDEL, née Jane MESTROT,

décédée à Bergerac, le 6 juin, dans sa 29e année.

AVIS DE DÉCÈS MM. Bobbio-Colombo et Cristani ont la douleur faire part de la perte cruelle qu'ils ont faite en la personne de

Felice CERRUTI,

âgé d'à peine 26 ans, capitaine au 225e régiment d'infanterie de l'armée italienne, tué sur le Carso dans une des dernières batailles en allant à l'assaut à la tête de sa compagnie.

Il était frère de leur sympathique ami Pierre Cerruti, propriétaire du restaurant italien, 11, allées de Tourny, à qui ils envoient leurs condoléances sincères.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Galtié, R. Galtié (au front), E. Galtié (aux armées), veuve Galtié, les familles Delmas, veuve Larouse, Pracisnore, Repetto et H. Vimeney ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Max GALTIÉ,

mitrailleur au 8e cuirassiers, mort pour la France le 20 avril 1917, à l'âge de 20 ans,

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin.

Une messe sera dite le 13 juin, à neuf heures, en l'église Sainte-Marie-La Bastide.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Henri Larré, Mlle Odette Larré et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Siméon LARRÉ,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

La messe de huitaine aura lieu le mercredi 13 juin, en l'église Sainte-Eulalie, à dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS M. et Mme B. Uchan et leur famille, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de la mort de

M. André UCHAN,

remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur en adresser, ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques.

Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

DEUIL NOVELTY, 4, rue Ste-Catherine Bijouterie, Maroquinerie pour Deuil

LA POUDRE DE RIZ
MALACEÏNE
Extrêmement fine, adhérente, donne à la peau une agréable fraîcheur; saine, hygiénique et parfumée. En vente partout : Pt Mle : 2 fr. Gd Mle 3 fr.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 11 Juin

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies orageuses sont tombées dans nos régions. On a recueilli : 10"" d'eau au ballon de Servance, 6 à Nancy, à Calais et à Arcachon, 5 à Clermont-Ferrand et à Perpignan, 3 à Gap, 2 à Limoges. Cé matin, le temps est généralement nuageux et brumeux. On signale de la pluie dans l'Est.

La température reste sensiblement la même sur nos régions; le thermomètre marquait ce matin : 13° à Calais, 15 à Cherbourg, 16 à Paris, à Brest et à Nantes, 17 à Limoges, 18 à Nancy, 20 à Toulouse, 22 à Marseille, 23 à Perpignan.

En France, un temps brumeux, chaud et orageux est probable.

Observatoire de la Maison Larghi

Le 11 juin

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	19.0	»	»	»
8 heures du matin	19.0	765.0	Pluvieux	S.-E.
Midi	23.0	765.0	Tr. nuag.	Ouest.
Maxima du jour	24.6	»	»	»

VITTEL GRANDE SOURCE
CONTREPOISON DE L'ACIDE URIQUE

Chronique du Département

Pessac

CITATION. — A l'ordre de la division, soldat Jean-Henri Peynaud, 6e compagnie du 97e d'infanterie :

« Faisant partie d'une troupe de contre-attaque s'est courageusement élancé au devant d'une fraction ennemie qui venait d'envahir notre ligne à la suite d'un intense bombardement. Blessé au cours de l'opération, a continué à combattre jusqu'à la mise en fuite de l'ennemi. »

Talence

ETAT CIVIL du 23 mai au 8 juin :

Naissances : Jean Duhalde, rue de la République, 27; René Arpin, boulevard de Talence, 139; Simonne Guillot, rue Bourbaki, 22; Elisabeth Pargade, chemin Pacaris; Jean Colin, rue Elisée-Reclus, 51; Charles Mur, chemin de la Petite-Mission, 2; Jean Baudet, rue Voltaire, 26; Henri Martial, chemin Marie-Marthe; Marc Bonneau, chemin Porte-Bonheur, 37; Cécile Lassouquère, rue de la Verrerie, 19.

Publications : Pierre Andero, rue Général-Marguerite, 10, et Andréa Lacaze, à Toulouse, rue Raymond, 8.

Marcel Meunier, à Paillères-Bessac, et Léonie Gauthié, route de Toulouse, 107.

Hilaire Mondet, cours Gambetta, 82, et Jeanne Duhalde, rue de la Paix, 15.

André Loth, rue Félix, 8, et Fernande Baile, rue Brémontier, 14, à Bordeaux.

Jean Grafouilère, rue Denfert-Rochereau, 16, et Hélène Mazarico, rue d'Alsace, 9.

Henri Caumas, rue Denfert-Rochereau, 83, et Blanche Mazarico, rue d'Alsace, 9.

Jean Fillatreau, boulevard de Talence, 89, et Hélène Hays, même adresse.

Marcel Tiquelau, Haut-Plantié-Dumas, à Pessac, et Jeanne Doussou, chemin du Petit-Bois, 62.

Décès : Michel Uhrhan, chemin Roustangt; Marie Capitaou, rue François-Coppée, 39; Marie Dalby, rue Angel-Durand, 80; Jean Michaudel, rue de Balzac, 53; André Latournerie, impasse des Briques; Marie Coufin, rue Léon-Say, 36; Raymond Coculé, chemin des Vistandines, 120; Moïse Gilet, rue Gay, 4; François Bourrabier, hôpital 25, cours Gambetta; Marie Laterrade, rue de Lorraine, 34; Marie Prouin, chemin Roui, 144.

BOURSE DE PARIS

du 12 juin 1917

Marché calme. 3 % en forte reprise, fonds russes meilleurs, Extérieure et valeurs espagnoles fermes sur la hausse de la peseta, valeurs françaises irrégulières, Rio-Tinto calme, valeurs industrielles russes et mines d'or fermes, caoutchoutières soutenues.

MARCHÉ OFFICIEL

Fonds d'Etat. — 5 % libéré, 88; 3 %, 61; 3 % amortissable, 71 20; Ch. fer Etat 4 %, 395; Afrique occid. française, 359; Tunis 3 % 1892, 330; Argentine 5 % or 1907, 410; or 1909, 482 50; Brésil 5 % 1909 Pernambuco, 418; Chine 4 % or 1895, 91 10; 5 % or 1908, 398; or 1913, 438 75; Congo lots, 70; Egypte unif., 93; privil., 80 50; Espagne 4 %, 107 80. Japon bons 5 % 1913, 520 25; Maroc 5 % 1904, 509; 1910, 473; Russie 4 % 1901, 58; 3 % 1891 or et 1894, 52 05; 3 % 1896, 47; 5 % 1906, 74 50; 4 ½ % 1909, 66; Serbie 4 %, 58; 5 %, 1902, 397; Dette ottomane unifiée 4 %, 63 50.

Etablissements de crédit (Actions). — Banque d'Algérie, 2,999; Banque de Paris, 984; Crédit Foncier, 653; Crédit industriel non libéré, 575; Crédit Lyonnais, 1,105; Banque de l'Indochine, 1,400; Banque ottomane, 455; Banque russo-asiatique, 690.

Chemins de Fer (Actions). — Est, 754; jouiss., 301; Paris-Lyon-Méditerranée, 999; jouiss., 490; Midi, 910; jouiss., 435; Nord, 1,300; Orléans, 1,080; Ouest, 695; jouiss., 340; Andalous, 448; Nord de l'Espagne, 432; Saragosse, 448.

Valeurs diverses (Actions). — Azote (Société norvégienne), 594; Comp. des Métaux, 1,038; Omnibus de Paris, 395; Sels Gemmes, 260 50; Suez (Parts fondateurs), 1,580; Panama, 112; Aciéries de France, 969; Aciéries de la Marine, 2,227; Ateliers et Chantiers dde la Loire, 207; Chargeurs Réunis, Ce française, 1,545; part, 875; Ce du Boléo, 977; Compt. et mat. d'usines à gaz, 1,575; Creusot, 2,425; Etablissements Decauville, nouv., 225; Fives-Lille, 750; Tréfileries du Havre, 229; Mines de Maldidano, 246; Min. de Mokta-el-Hadid, 2,100; Penarroya, 2,100; Phosphates de Gafsa, 829; Printemps (ordin.), 265; Say ordin., 485; Distribution Parisienne, 366; Electricité de Paris, 465; Briansk (ordin.), 380; privil., 358; Rio-Tinto (ordin.), 1,739; Naphte Russe, 349; Provodnik, 313; Télégraphes du Nord, 1,000.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 537 03; 1871, 365 50; 1875, 492; 1876, 488; 1892, 258 50; 1894/96, 260; 1898, 312; 1899, 295; 1904, 315 50; 1905, 331; 2 3/4 1910, 278; 3 % 1910, 289; 1912, 327 50.

Crédit Foncier. — Communales 1879, 423, 1880, 458; 1891, 299; 1892, 329; 1899, 323; 1906, 365; 1912, 191 75; 1917 (libérée), 328; non libérée, 800 75.

Foncières 1879, 467 50; 1883, 332; 1885, 331; 1895, 338; 1908, 372; 1909, 199 50; 3 ½ 1913, 380; 4 % 1913, 425; 1917 (libérée), 328; non libérée, 300 75.

Bons à lots 1887, 59.

Chemins de Fer. — Ardennes, 362; Est, 4 %; 400; 3 %, 333; nouv., 333 75; Midi, 3 %, 334 75; nouv., 334 25; Nord, 4 %, 408; 3 %, 340; nouv., 342; Orléans, 4 %, 396; 3 %, 368; 1884, 234 50; Ouest, 3% 360; nouv., 339 50; Paris-Lyon-Méditerranée, 4 %, 401; fusion, 327 75; nouv., 324; 2 ½ %, 295 75.

Diverses. — Ateliers et Chantiers de la Loire, 497; Banque hypothécaire de France, 496; 1881, 349; Suez (1re série), 402; 2e série, 370; Omnibus de Paris, 375.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Cacéres, 150; Nord-Espagne, 1re hypoth., 420; 2e hypoth., 380; Portugais, de 1er rang, 293 50; Saragosse, 1re hypoth., 368 50; 2e hypoth., 348; 3e hypoth., 314; Altaï, 310; New-York, New-Haven, 471.

Diverses. — Crédit foncier égyptien 3 ½ %, 396; 4 %, 440.

VALEURS EN BANQUE

Actions. — Bruay, 1,695; Malacca ord., 142; Maltzoff, 515; Bakou, 1,447; Lianosoff, 354; De Beers ord., 365; pref., 375; Tharsis, 144 50; Cape Copper, 124; Ray Consolidated Copper, 195; Spassky Copper, 49 75; Utah Copper, 679; Platine, 510; Shansi, 27 25; Toula, 1,015; Balta, 316.

Mines d'or. — East Rand, 17; Goldfields, 46 25; Léna Goldfields, 41 50;; Modderfontein B, 216; Rand Mines, 95 50; Robinson Gold, 25 50.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 13 à 27 18; Espagne, 6 63 à 6 69; Hollande, 2 34 ½ à 2 38 ½; Italie, 80 ½ à 82 ½; New-York, 5 87 ½ à 5 72 ½; Portugal, 350 à 370; Pétrograd, 1 339 à 1 44; Suisse, 113 ½ à 115 ½; Danemark, 164 à 168; Suède, 171 à 175; Norvège, 167 à 171; Canada, 568 à 573.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Chagne Madrid, 74 50; Barcelone, 74 30; Lisbonne, 848; Buenos-Ayres (or), 49 7/8; Rio-de-Janeiro, 13 17/32; Valparaiso, 1 3/32.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

CREDIT LYONNAIS. — Bilan au 30 avril 1917

Nota. — Les communications étant interrompues avec quelques-unes de nos Agences, nous avons dû, en ce qui les concerne, faire état des écritures passées à la date de la dernière situation qui nous est parvenue.

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques	837,264,283 36
Portefeuille et Bons de la Défense nationale	1,315,387,024 79
Avances sur garanties et reports	235,155,687 99
Comptes courants	423,262,097 69
Opérations de change à terme garanties	81,678,827 81
Portefeuille titres (actions, bons, obligations